

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 AVRIL 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_050 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
DES MÉDIATHÈQUES DU GRAND ALBIGEOIS

L'an deux mille dix neuf, le neuf avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 avril 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Laurence PUJOL (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 41

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 AVRIL 2019

N° DEL2019_050 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES MÉDIATHÈQUES DU GRAND ALBIGEOIS

Pilote : Réseau des médiathèques

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Dans le cadre du projet scientifique, culturel, éducatif et social adopté en conseil communautaire, une modification des horaires d'ouverture de la médiathèque Pierre Amalric d'Albi et de la médiathèque de Saint-Juéry est envisagée. Cette évolution permettra d'adapter les heures d'ouverture aux besoins exprimés par le public sans pour autant bouleverser l'organisation des services. Ces évolutions s'opèrent à moyens constants.

Les modifications horaires proposées visent à retarder le démarrage des horaires d'été pour les adapter au début des vacances scolaires, soit cette année au 8 juillet 2019.

Il s'agit également d'homogénéiser les grilles horaires pour simplifier la compréhension par le public.

Les modifications sont les suivantes :

A Pierre-Amalric :

- fermeture le vendredi à 18 h au lieu de 19 h.
- ouverture les lundis, mardis, jeudis à 13 h au lieu de 13 h 30.
- fermeture à 18 h les samedis d'été au lieu de 17 h.

A Saint-Juéry :

- la durée d'ouverture est maintenue.
- les horaires d'été sont modifiés pour permettre une fermeture plus tardive (17h30 au lieu de 16h30).

Les horaires proposés au public évoluent en conséquence :

P.Amalric Albi

« Eté » (à partir du 8 juillet 2019) 34 h d'ouverture au public (soit +2 h)

Lundi : **Fermé**
Mardi : **13 h (au lieu de 13h30) – 18 h**
Mercredi : 10 h – 18 h
Jeudi : 13 h (au lieu de 13h30) – 18 h
Vendredi : 10 h – 18 h
Samedi : 10 h – **18 h (au lieu de 17h)**

« Hiver » (à partir du 2 septembre 2019) 39 h d'ouverture au public (soit 30mn)

Lundi : **13 h (au lieu de 13h30)** – 18 h
Mardi : **13 h (au lieu de 13h30)** – 18 h
Mercredi : 10 h – 18 h
Jeudi : **13 h (au lieu de 13h30)** – 18 h
Vendredi : 10 h – **18 h (au lieu de 19h)**
Samedi : 10 h – 18 h

Saint-Juéry

« Eté » 27 h 30 d'ouverture au public (même nombre d'heures d'ouverture)

Lundi : **fermé**
Mardi : **13 h 30 - 17 h 30** (au lieu de 9-12h 14h- 16h30)
Mercredi : **9 h 30 – 12 h ; 13 h 30 - 17 h 30** (au lieu de 9 h – 12 h ; 14 h - 16 h 30)
Jeudi : **13 h 30 - 17 h 30** (au lieu de 14h -16h30)
Vendredi : **9 h 30 (au lieu de 9h)** – 12 h ; **13 h 30 - 17h 30** (au lieu de 14h -16h30)
Samedi : **9 h 30 (au lieu de 9h)** – 12 h ; 13 h 30 - 17 h 30

« Hiver » 26 h d'ouverture au public (même nombre d'heures d'ouverture)

Lundi : **fermé**
Mardi : 14 h 30 – 18 h 30
Mercredi : 9 h – 12 h ; 14 h – 18 h 30
Jeudi : 14 h 30 – 18 h 30
Vendredi : 14 h 30 - 18 h 30
Samedi : 9 h – 12 h ; 14 h - 17 h 30

Corrélativement, il est proposé d'harmoniser le rythme de travail des agents de l'ensemble des médiathèques et de l'adapter aux nouveaux horaires d'ouverture.

Le rythme de travail des personnels des médiathèques d'Albi, de Lescure et de Saint-Juéry harmonisé au sein du réseau, respecte le régime légal des 1607 h annuelles et repose sur un système de 22 quinzaines de 74 h et 8 semaines à 37 h.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du comité technique réuni le 26 mars 2019,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 26 mars 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le nouveau cadre d'ouverture au public des médiathèques de l'Albigeois tel qu'exposé ci-avant,

DIT QUE ces dispositions entreront en vigueur à compter du 8 juillet 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 avril 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL